L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er FEVRIER 1889. 62me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 1er FEVRIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

M. de Bismarck et la mémoire de Frédéric III.

L'incident qui vient de jeter la société de Berlin et le monde diplomatique dans la surprise semble avoir surtout un intérêt biographique. Il appelle l'attention sur des côtés énigmatiques du caractère de l'homme d'Etat qui vient de se mettre de nouveau et si énergiquement en scène, sur des contrastes que, de loin, on a souvent de la peine à concilier. Comment—se demande le *Temps*—celui qui a inauguré la politique des cartes sur table, qui a, pour une grande part, fait consister son habileté à annoncer tout haut ses projets, à marcher aux yeux de tous vers un but qu'il avait d'avance fait connaître, comment ce diplomate du grand jour peut-il poursuivre parfois des desseins sur la portée desquels le public reste incertain? Comment le politique, qui semble avoir tout embrassé, tout compris, trahit-il par moments des limites difficiles à concilier avec cette étendue d'esprit? Faut-il y voir la part de la passion, ou, au contraire, des profondeurs qui échappent au vulgaire?

C'est une grande force, par exemple, que le dédain de la sentimentalité dans les affaires de ce monde, mais n'y aurait-il pas inconvénient à comprendre dans le même dédain cette opinion publique où le sentiment entre si souvent pour quelque chose? S'il est bon d'être réaliste en politique, ne peut-il pas arriver qu'on le devienne trop?

On comprend avec quelle défiance nous nous posons de ces questions sur des circonstances et des milieux qui nous sont nécessairement étrangers. Il semble bien pourtant que la publication faite par le *Reichsanger* ait surpris tout le monde et qu'à Vienne et à Londres, comme à Berlin, on soit resté dans le doute sur la signification de cette mesure.

Ce n'est pas qu'elle manquât de motifs apparents. Le rapport qui accompagnait l'acte d'accusation montrait assez que le chancelier de l'empire voulait en appeler au public de l'ordonnance de non-lieu à laquelle M. Geffcken devait sa liberté. M. de Bismarck ne pouvait laisser l'opinion conclure de cette libération que l'accusé avait été poursuivi sans raisons suffisantes. Le motif donné à la publication de l'acte d'accusation était plausible, le procédé était légitime, peut-être même nécessaire; aussi l'étonnement qu'il a excité provient-il d'une autre cause. On n'a pu s'empêcher de trouver grave cette espèce de protestation contre une décision judiciaire, contre un tribunal d'empire. C'était semblait-il porter une atteinte sensible à une institution élevée. Mais le plus extraordinaire, c'est que le chancelier n'ait pas prévu, ou qu'ayant prévu il ait dédaigné les autres réflexions que devait faire naître sa démarche. Il était impossible que l'affaire Geffcken, ainsi rallumée au moment où la décision du tribunal de Leipzig avait mis le pied dessus, ne parût destinée à raviver en même temps de fâcheuses questions, de regrettables antagonismes. A quoi servent donc les plus éclatantes ressources de sagacité si M. de Bismarck n'a pas compris qu'on allait découvrir dans sa conduite le besoin de remettre en question la bonne renommée de l'empereur Frédéric, de jeter de nouveau une ombre sur ce règne de trois mois, de présenter ce prince et sa politique comme une sorte d'anomalie dans la maison dont il était issu? Comment l'homme d'Etat a-t-il pu se donner l'air de combattre cette mémoire comme un spectre qui l'inquiéterait? N'était-ce pas pousser bien loin la rancune contre les idées libérales que de les poursuivre jusque dans une tombe, et dans une tombe impériale? Ces idées, encore une fois, ne sont point nécessaires pour expliquer la conduite de M. de Bismarck, mais il est permis de s'étonner qu'il n'ait point deviné avec quel empressement une partie de l'opinion s'en emparerait, ou, s'il le prévoyait, qu'il s'y soit gratuitement exposé.

Un hommage mérité.

Nous trouvons, dans un journal de Marseille, les paragraphes qui suivent et que nous reproduisons avec plaisir, puisqu'ils ont trait à un *Louisianais* qui s'est fait un beau nom en France et qui compte, dans son pays natal, de sincères admirateurs.

Nous nous joignons, cordialement, à ses confrères et amis d'outre-mer, et, tout en le complimentant de l'honneur qui vient de lui être fait, nous espérons qu'il sera bientôt l'objet d'une récompense plus élevée, plus autorisée, à laquelle ses nombreux mérites lui donnent un droit incontestable.

Voici les termes de cet hommage flatteur :

Chacun sait la profonde sympathie dont jouit à Marseille M. Aicard, avocat, et l'admiration que tous ses confrères professent pour son beau talent d'orateur. Ces sentiments viennent de se manifester d'une façon bien touchante dans le banquet offert à Me Guibert et dont nous avons rendu compte hier; sur la proposition de Me Baret les quatre-vingt-cinq avocats présents ont décidé à l'unanimité de décerner une médaille d'or à ce maître de la parole, dont le barreau de Marseille s'honore et dont le nom figurera à côté de celui des maîtres du barreau français. "Ce premier acte de justice, a dit Me Baret, en appellera nécessairement un second".

La distinction dont Me Aicard vient d'être l'objet de la part de ses confrères est, du reste, sans précédent; exclusivement consacré depuis plus de quarante ans aux soins de sa chère profession, il n'est pas à Marseille de procès important où Me Aicard n'ait pris la parole, pas de malheurs auxquels il n'ait compati, luttant toujours pour la défense du droit et de la justice avec une vaillance et un éclat qui ne se sont jamais démentis.

Aussi pensons-nous que le gouvernement, s'inspirant de cette manifestation spontanée du barreau de Marseille, tiendra, de son côté, à accorder à Me Aicard une plus haute récompense encore. En attendant nous sommes heureux de nous associer aux sentiments si bien exprimés par les confrères du sympathique avocat, et nous les félicitons d'avoir pris une initiative qui sera certainement couronnée de succès.

(Le *Petit Marseillais*, du 12 janvier.)

Louisiana Brewing Co.—Le bock beer de la *Louisiana Brewing Co* est trop connu et trop apprécié du public pour que nous en fassions de nouveau l'éloge. Qu'il nous suffise de dire qu'il se débitera samedi, 2 février et lundi, 4, dans tous les cafés de la Nouvelle-Orléans.

— Les gens irréfléchis rient souvent de personnes atteintes d'affections nerveuses. Il n'en devrait jamais être ainsi, cependant, car le ridicule ajoute aux souffrances des nerfs. C'est généralement à l'estomac que les premiers symptômes de cette maladie se manifestent; les défaillances et les désordres qui s'y produisent agissent sur le cerveau, siège du système nerveux. Comme tonique et excellent calmant pour les nerfs, il n'est peut-être pas de breuvage aussi efficace que le "Hostetter Stomach Bitters". En activant la digestion, il rend les forces et la quiétude aux nerfs. "Les maux de tête, les cauchemars, une sensibilité anormale aux bruits soudains—tous ces accidents cessent dès que le corps renouvelle son activité au moyen de l'incomparable tonique, qui est parfait également pour la dyspepsie, l'état bilieux, les rhumatismes, la constipation et les maux de reins.

Nombre de personnes réussit de prendre l'huile de foie de morue à cause de son goût désagréable. Ce goût ne se retrouve pas dans l'**Emulsion de Scott**, faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites, et qui est aussi agréable au palais que le lait. C'est un remède des plus appréciés pour le traitement de la phthisie, des scrofules, des bronchites, de la débilité, de l'épuisement chez les enfants, des toux chroniques, des rhumes; et les médecins la prescrivent dans le monde entier. Ils affirment même que les enfants la prennent avec plaisir. Pour vous convaincre de son excellence, essayez-en.

LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 26 janvier :

La perspective, pour la prochaine récolte de la canne, est très encourageante. La semence s'est très bien conservée; il y a très peu d'endroits où elle ait été atteinte.

—On annonce que la grande usine centrale du nouveau village de Lydia sera achevée avant les commencements de la roulaison prochaine.

—Sur l'habitation de M. Patout, à Patoutville, on a commencé à planter; il y a eu un temps d'arrêt causé par les pluies de mardi.

—En 1870, il y avait, à Jeanerette, quatre magasins: celui de M. A. L. Monnot, celui de M. A. Simoneaud, celui de M. Herveux et celui de M. Alex. Moresi. M. Antoine Moresi avait son atelier de charronnerie et de machines, et M. Maillet, sa sellerie, pour les besoins des planteurs. M. de la Houssaye avait acheté une largeur de cinq arpents de terre sur une profondeur de quarante acres, de la succession de Laclère Provost, le tout situé au centre de la localité.

C'est M. de la Houssaye qui a commencé à diviser sa propriété en lots et qui, pour cette raison, est considéré comme le véritable fondateur de Jeanerette. M. Placide Hebert a acheté le premier lot; il y a bâti sa résidence et ses magasins.

En 1878, Jeanerette a été incorporée, et a choisi M. Jos. A. Provost comme maire. Aujourd'hui cette localité a des immeubles de grande valeur, 2000 âmes, des écoles fréquentées par plus de 200 enfants.

On y trouve 23 magasins de marchandises générales, un journal, quatre marchands de fruits, cinq salons d'huîtres, trois pharmacies, une banque, un magasin de modes, des chirurgiens-dentistes, des médecins capables, deux bijoutiers, trois hôtels, des cafés, des salles de billard, des boulangeries, des boucheries, une sellerie, une fabrique de glace, des briqueteries, des ateliers pour machines, deux énormes scieries, des tonnelleries, des water-works qui distribuent de l'eau dans tout le village.

—La sucrerie de M. A. L. Monnot fait des millions de livres de sucre par an.

Jeanerette a encore besoin de bien des choses, mais elle les acquerra bientôt; elle aura des fabriques de planches, de portes, de fenêtres, des fabriques de conserves de fruits et de légumes; avant la fin de l'année, un chemin la reliera directement au Lac de Fausse Pointe, une distance de 4 milles. Cette route épargnera aux habitants le détour de Grand Lac. L'ancienne passait par Charenton et le Lac Dauterive; la nouvelle ira directement au Bayou Chêne. On voit que Jeanerette a non-seulement fait des progrès, mais qu'elle va avoir d'excellentes voies de communication, qui lui permettront de transporter ses produits sur plus d'un marché.

La *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 26 janvier :

Le *Times*, de Shreveport, a donné, dernièrement, deux colonnes dans lesquelles il détaillait les avantages qu'offrait la Louisiane aux hommes du Nord. Il insistait sur la fertilité de notre sol et la salubrité de notre climat. Il prouvait que l'on ne risque pas, ici, comme dans les pays froids, d'être atteint de cette maladie si terrible que l'on appelle pneumonie.

Nous avons publié nous-mêmes une lettre d'Opelousas, dans laquelle on exposait les avantages qu'offre la Louisiane aux immigrants et aux capitalistes. Il y a, ici, une vingtaine d'industrie qui ne trouvent aucune concurrence ailleurs—telles que la culture du riz, le nettoyage du riz, la fabrication des conserves de fruits et de légumes, et une foule d'industries du même genre que l'on ne trouve pas autre part, et dont, par conséquent, le rapport est sûr.

On signale, également, un mouvement d'immigration vers la paroisse Vermilion.

Le *Meridional* nous apprend qu'une nombreuse colonie d'habitants du Kansas va s'établir dans le voisinage de Ferry Bridge. On y attend, aussi, des habitants de l'Iowa et du Minnesota, qui y feront-ce que leurs devanciers ont fait dans l'Alabama. Il est un fait certain—c'est que, depuis 7 ou 8 ans, des centaines de mille étrangers sont allés s'établir dans le Kansas, au lieu de venir directement ici. C'est à nous de travailler à détourner cette immigration vers le Sud, à l'attirer vers nous. Nous n'avons, pour y réussir, qu'à suivre l'exemple que nous a donné la paroisse Calcasieu.

Le *Pilote du Teche*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 26 janvier :

De la boue, partout de la boue. Par suite des pluies récentes, nos chemins sont dans un état épouvantable; aussi, appelons-nous l'attention de notre juri de police, surtout du représentant du 2e ward, sur la situation de la route entre Jeanerette et la Nouvelle-Ibérie. Ils peuvent nous délivrer de cette calamité.

—Il y a encore, autour de nous, assez de terres pour faire vivre convenablement mille familles de fermiers et leur donner l'aisance. Il a déjà été question, vaguement, ici, d'une banque. Pourquoi quelques capitalistes ne songent-ils pas à la fonder? Il y a beaucoup à faire pour un établissement de ce genre.

Nous apprenons qu'une fabrique de conserves est établie à Lafayette, au capital de $6000; elle peut faire 6000 cannettes par jour. C'est là une industrie que notre population devrait fonder parmi nous. Notre localité est mieux située et possède plus de ressources que Lafayette pour une semblable entreprise. Nous avons des huîtres en quantité illimitée et une grande variété de poissons, que nous pouvons nous procurer à la "Baie de la Côte Blanche". On transporterait tout cela, ici, presque sans débourser un sou. Nous n'apercevons aucun obstacle possible au succès d'une fabrique de conserves.

Nous avons, aux différentes saisons de l'année, des mûres de différentes espèces, des figues, des pêches, des oranges amères, des coings, une grande variété d'autres fruits; tout cela entretiendrait la fabrication pendant l'été. On renverrait le travail et les expéditions du poisson à l'hiver. L'établissement serait donc occupé, toute l'année.

Ajoutez à cela les légumes que nous cultivons en abondance et qui nous rapporteraient un autre revenu.

Notre population ne comprend-elle pas les avantages de cette entreprise, qui, d'ailleurs, ne coûte presque rien à fonder? Deux manufactures occuperaient, au moins, une cinquantaine d'ouvriers et donneraient un nouveau mouvement à la communauté.

Ne restons pas en arrière des localités qui nous environnent; nous devrions, au contraire, leur donner l'exemple et marcher à leur tête dans la voie du progrès. Ne pouvons-nous organiser facilement une compagnie? Il suffit, de 150 à 200 actions de 50 dollars, soit $7,500 à $10,000, pour aller de l'avant. Nous aurions ainsi un établissement pouvant fabriquer 7,000 à 10,000 boîtes par jour, ce qui représente un mouvement quotidien d'affaires de $1,000 à $1,250.

Le *Capital Item*, Bâton-Rouge, du 26 janvier :

L'*Item* appelle l'attention de tous nos hommes d'affaires sur la nécessité d'agir promptement pour ramener à nous un trafic qui nous venait, auparavant, de Hope Villa et de toute la région contiguë.

Tout le monde sait que, pour différentes raisons, ce commerce a pris d'autres routes. On y expédie, maintenant, soit à la Nlle-Orléans par la passe Manchac et le Lac, soit à la Nouvelle-Rivière, par le Chemin de la Vallée, soit à Donaldsonville. Pourquoi laisser se prolonger cet état des choses? Pourquoi ne pas chercher à retenir un mouvement de 1500 balles de coton et de nous ne savons combien de produits agricoles qui s'en vont ailleurs? En droite ligne, Hope Villa n'est, tout au plus, qu'à 11 milles de Bâton-Rouge. Supposons la construction d'un chemin de fer, à voie unique, venant de cette localité à Bâton-Rouge. Nous accaparerions, immédiatement, tous les produits de cette région. Qui construira une voie ferrée d'ici à Hope Villa? En exagérant les chiffres d'une façon ridicule, on n'arriverait pas à une dépense de $125,000. Qu'est-ce que, une pareille dépense pour avoir un commerce annuel de plus de $100,000 en produits de fermes, sans compter ceux des jardins, des vergers, des basses-cours, et les récoltes des petits et gros maraîchers. Il est évident qu'un chemin de fer établi dans de semblables conditions rapporterait de beaux bénéfices.

N'oublions pas qu'il y a, le long du chemin de fer de la Vallée du Mississipi, un grand nombre d'habitations, qui ont construit de petits embranchements, grâce auxquels ils peuvent livrer leurs produits aux différentes stations de la grande ligne. On en a fait autant pour le chemin de fer qui court au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Il en serait de même pour le chemin dont nous demandons la construction. Il y a beaucoup à gagner à ramener, de notre côté, un mouvement d'affaires qui s'en détourne, depuis plusieurs années.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est la meilleure médecine découverte par la science, pour toutes les affections de la gorge et des poumons.

Alsace-Lorraine.

Nous avions annoncé, d'après les journaux de Strasbourg, qu'un jeune homme, fils d'un fabricant de cette ville, et que ces journaux désignaient simplement par l'initiale D.... avait été arrêté sous l'inculpation d'avoir commis le crime de haute trahison.

S'il faut en croire le correspondant berlinois du *Standard*, M. Dreyfus—c'est le nom de la personne arrêtée—aurait pénétré en Alsace-Lorraine sans passeport. On aurait trouvé sur lui un cahier de notes contenant des croquis des fortifications de Strasbourg, et c'est pour cette raison qu'il est accusé de haute trahison; on sait, en effet, que d'après la loi allemande, ce crime peut être commis par des étrangers comme par les nationaux.

M. Dreyfus est considéré comme étranger: il est officier de réserve dans l'armée française et remplit en France les fonctions d'ingénieur.

M. Dupont, professeur de dessin à l'école des arts pour les jeunes filles de Mulhouse, vient de recevoir un ordre d'expulsion. M. Dupont est Français. Sur sa demande, l'ordre d'expulsion ne sera exécuté que le 1er avril prochain.

Le tribunal de Metz, dans son audience du 10 janvier, a condamné à un mois de prison et 40 marcs d'amende le nommé Charles-Louis Scherer, âgé de vingt-deux ans, originaire de Dorlisheim, en dernier lieu domicilié à Verdun. Le 19 décembre dernier, Scherer avait passé la frontière muni de deux journaux interdits en Alsace-Lorraine, la *Lanterne* et le *Petit Journal*. Scherer était entré en Lorraine sans être en possession d'un passeport. Il fut arrêté pour vagabondage à Metz, et c'est alors que la police découvrit qu'il portait sur lui un numéro de chacun des deux journaux en question.

A la même audience, le tribunal a infligé six semaines de prison et 20 marcs d'amende au sieur Claude Marchal, cultivateur à Bellevue, qui avait chanté la *Marseillaise* sur la voie publique.

La *Post*, de Strasbourg, annonce que la fièvre de l'émigration sévit avec une intensité particulière dans le canton de Bischwiller. Trente personnes sont parties en une semaine, pour les pays d'outre-mer; un nombre égal d'habitants partiront prochainement.

On écrit, de Forbach, à la *Post*, de Strasbourg, que le village de Porcelette a été mis en émoi par l'arrestation du curé de Fondroit. M. Hensienne—c'est le nom du prêtre arrêté—a été conduit sous escorte à Sarreguemines. On ignore les causes de ce pénible événement.

Deux cents jeunes gens, nés en 1864-1868 dans l'arrondissement de Saverne, sont cités à comparaître, le 3 mars, devant le tribunal correctionnel de Saverne, sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation de servir dans l'armée allemande.

MM. Gendarme, Humbert, Léonard et Tillement, candidats indigènes, ont été élus à une forte majorité, aux élections complémentaires de la chambre de commerce de Metz, contre les candidats immigrés.

M. Ch. Grad, député au Reichstag, vient d'être gravement malade à Turkheim. Il est hors de danger, mais les médecins, dit la *Nouvelle Gazette de Mulhouse*, lui ordonnent d'achever l'hiver en Egypte.

Belgique.

L'*Etoile belge* publie l'information suivante :

Il y a un an environ, un nommé Ehrlich, photographe allemand, vint s'installer à Bruxelles, au No 313 de la chaussée d'Anvers, dans une chambre du 3e étage. Précédemment, il avait occupé un petit appartement coquettement meublé, à Laeken.

A la suite d'une commission rogatoire envoyée par le gouvernement allemand, le parquet a fait mardi matin une descente dans les deux logements qu'Ehrlich avait occupés à Laeken. Mais les fouilles et perquisitions sont restées sans résultat; on n'est pas parvenu à s'emparer du photographe, qui avait quitté son dernier domicile depuis quelques semaines déjà.

Cet individu est inculpé d'avoir vendu à la France, pour une somme considérable, paraît-il, les plans des fortifications de Francfort sur-Oder et de Strasbourg.

On prétend qu'il a été informé des poursuites dont il était l'objet. Il a fui en emportant tout ce qui pouvait le compromettre.

L'agence Havas communique aux journaux la note que voici :

"Nous pouvons affirmer, de bonne source, que c'est à tort qu'on attribue au roi des Belges le patronage de la brochure relative à la situation commerciale, coloniale et militaire de la Belgique. Sa Majesté est tout à fait étrangère à cette publication."

LE PORT DE LORIENT, FRANCE.—LE LANCEMENT DU "FORMIDABLE"; RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.—Le port de Lorient a reçu un témoignage de satisfaction du ministre pour le soin qu'il a déployé dans l'armement du cuirassé de 1er rang le *Formidable*, arrivé à Toulon. Ce grand bâtiment est sorti du port dans les derniers jours de l'année dernière, s'est rendu en rade du Palais, puis est revenu en rade de Groix, après avoir fait des essais préliminaires si satisfaisants, que son commandant, le capitaine de vaisseau Desnouy, a demandé, le 2 janvier, l'autorisation de faire route sur Toulon. Ainsi, du premier coup, les appareils moteurs de ce cuirassé de 11,500 tonneaux, et ses nombreuses machines auxiliaires ont parfaitement fonctionné, sans faire la moindre avarie et à la satisfaction de tous. C'est là un résultat tellement exceptionnel dans la plupart des marines, qu'il est bon de le signaler.

LES CHASSEURS ALPINS DE FRANCE. —La direction de l'infanterie, au ministère de la guerre, termine actuellement l'organisation des bataillons de chasseurs destinés à la défense de la frontière alpine française. Restent encore à désigner les sous-officiers et les caporaux qui doivent concourir à la formation des cadres de ces bataillons. On croit savoir que tout le travail d'organisation sera complètement terminé dans les premiers jours de février courant.

X.... rentre chez lui.

Le concierge, empressé et gracieux, lui tend ses lettres avec un sourire.

—Oh! oh! fait X......, mon concierge déjà poli le 22 octobre! Il doit avoir un calendrier qui avance.

Un bon curé de campagne disait à l'un de ses paroissiens :

—Mon ami, vous devez aimer vos ennemis et ressentir de l'affection envers ceux qui vous font du mal.

—Hélas: M. le curé, j'ne l' faisons qu'trop!

—Allons-donc! vous aimez vos ennemis, vous?

—Sans doute, M. le curé, et ceux qui me font le plus de mal encore.

—Quels sont ces ennemis que vous aimez?

—L'eau-de-vie et l'absinthe.

Espagne.

A la Chambre, M. Castelar a prononcé, dernièrement, un grand discours dans lequel il a défendu la dernière circulaire du ministre de la guerre relative à l'immixtion des militaires dans les affaires politique.

Il a cité l'exemple de la France, où un ministre civil dirige le département de la guerre et interdit aux officiers d'écrire dans les journaux.

L'orateur a blâmé, vivement, la prépondérance dont les résultats sont des pronunciamientos.

M. Castelar s'est déclaré, en outre, partisan du suffrage universel, de la liberté absolue de la Presse, de l'établissement du jury et de la liberté d'association et de réunion.

Par 23 voix contre 8, le conseil municipal de Madrid a approuvé le projet d'emprunt de cent millions, destiné moitié à l'embellissement et aux travaux publics dans la capitale, moitié à la consolidation des déficits de plusieurs budgets et à la conversion des anciennes dettes dont l'amortissement et les intérêts n'ont pas été payés.

L'émission se fera au taux de 6 0/0; l'amortissement se fera en soixante ans Les intérêts trimestriels sont garantis jusqu'à concurrence de six millions trois cent mille francs par les revenus de l'octroi que la ville de Madrid déléguera hebdomadairement aux maisons chargées de payer les coupons à Paris, à Madrid, à Londres. Pour être admis à l'adjudication de l'emprunt, il faut faire un dépôt préalable d'un million de francs.

On dit que des banquiers allemands et anglais sont disposés à se charger de cet emprunt. Le gouvernement a refusé cependant de garantir le payement des coupons et le capital, comme la ville le sollicitait.

Italie.

Auguste Franzoi, l'explorateur africain, a exposé, de nouveau, à Milan, dans une conférence, ses idées sur la campagne actuelle des Italiens contre l'Abyssinie, Massaouah, selon lui, est incapable d'aucun développement économique, même dans l'avenir. Kéren, situé dans une contrée plus riche, est à neuf jours de marche de la côte, par conséquent difficilement défendable à moins de travaux coûteux et d'une forte garnison. Franzoi rappelle les précédents historiques des expéditions anglaises et égyptiennes et conclut que l'Abyssinie résisterait victorieusement à une expédition considérable. La configuration du pays la rend inaccessible. "Nul plus que moi, dit le conférencier, n'admire la valeur de notre armée italienne, mais elle est exercée pour les grandes guerres européennes, non pour les guerres africaines et la tactique particulière aux Abyssins."

M. Bonghi, sur l'invitation du comité directeur de l'Association pour l'arbitrage et pour la paix internationale dont il est président, a envoyé aux comités italiens une circulaire relative au futur congrès qui doit se tenir à Rome, congrès déjà proposé par une circulaire du 21 novembre 1888.

Dans ce nouveau manifeste, M. Bonghi, après avoir rappelé que l'initiative d'un arbitrage pour aplanir les mésintelligences existant entre les divers Etats, est venue de l'Angleterre et a trouvé des adhérents en France, en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe, conclut en invitant les délégués de tous les comités pour la paix déjà constitués et qui doivent se constituer à assister à Rome, le 29 février courant, au congrès.

LES DÉSERTEURS FRANÇAIS EN SUISSE. —UNE SUPPLIQUE AU PRÉSIDENT CARNOT.—Le comité des déserteurs français habitant Genève a, récemment, adressé, au président de la République, une supplique pour obtenir l'autorisation de rentrer en France. Il a également adressé aux sénateurs et aux députés une requête où se trouvent exposées les raisons que font valoir les déserteurs pour solliciter leur retour dans leur patrie :

"C'est, disent-ils, au nom de l'humanité, dans la personne de tous ceux qui nous sont chers, que nous vous prions de ne pas regarder notre faute comme une lâcheté indigne de pardon, mais comme un égarement irréfléchi que nous déplorons amèrement et que nous avons durement expié...... Aucun de nous, ajoutent-ils, n'aurait abandonné son drapeau en face de l'ennemi.

"Plût à Dieu qu'il eût été menacé par l'étranger! Nous fussions tous tombés au champ d'honneur, ou bien nous eussions goûté les joies du devoir accompli! Pas un de nous ne serait déserteur, car, en temps de guerre, les motifs qui ont provoqué notre désertion n'eussent pas existé ou eussent disparu à nos yeux devant l'image de la patrie en danger!"

ACADÉMIE DE MÉDECINE, DE PARIS— UN NOUVEAU REMÈDE.—L'Académie de médecine, de Paris, a consacré la plus grande partie de sa dernière séance à l'examen de deux communications des docteurs Dujardin-Beaumetz et Germain Sée, sur l'action thérapeutique du "strophantus".

Le "strophantus" est une plante cultivée dans les pays tropicaux. Sous la forme de teinture ou d'extrait, on en fait un remède qui est appelé à remplacer, paraît-il, avec avantage, la digitale, dans les affections du cœur.

L'OCTROI DE PARIS EN 1888. — Le produit de l'octroi de Paris pour l'année 1888 tout entière a donné une plus-value de 3,289,584 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une plus-value de 4,573,750 fr. par rapport au produit de l'année 1887.

Les Catarrhes constitutionnels ou scrofuleux, les yeux affectés d'ulcères scrofuleux, sont sûrement guéris par la Salsepareille d'Ayer.

TO-KALON.

Avis aux familles.

Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 150 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.

4 oct—au 17 fév

Banque Nationale Mutuelle. — Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1888.—A une réunion du Conseil de Direction tenue le 28 du courant, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent payable sur demande aux actionnaires.

HENRY BLACHE, Agissant comme caissier.

1er janv—1 m

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 31 janvier 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières	$169,965 20	
Bons et actions	61,488 64	
Dettes suspendues estimées	58,259 82	
Prêts et escomptes	130,804 88	$420,518 60
Prêts sur demande	28,672 29	
Change	18,205 83	
Chèque du Clearing-House, circulation et numéraire, chèques locaux	224,086 14	270,964 26
		$691,482 86

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	17,297 30	$397,497 30
Dividendes non payés	0	
Dû banques et banquiers	39,619 75	
Dû aux déposants	254,365 81	293,985 56
		$691,482 86

Je jure solennellement, que l'état ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

A. A. LELONG, Agissant comme caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour de janvier 1889.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er fév—1f

ASSURANCES.

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888 :

Primes d'incendie	$211,403 43	
Primes de rivières	34,780 93	
Primes maritimes	9,579 31	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,737 07	
		$334,500 74
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 80	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 05	
		160,216 33
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt,		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,143 55	
Pertes maritimes payées	8,503 05	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,077 07	
		156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,308 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	246,530 00
Actions de banques et autres	138,293 00
Billets à recevoir	21,463 21
Argent comptant	25,017 87
Propriétés foncières	25,628 35
Primes en voie de collection	34,931 08
	$662,013 51

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662,013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,116 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	W. B. Thompson,
G. W. Sentell,	Walter C. Flower,
I. L. Lyons,	Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon,	A. Xiques,
N. Landry,	J. M. Walsh,
Chas. Holloway,	T. S. Waterman,
F. J. Odendahl,	Frederick Wing,
W. A. Phelps,	P. Werlein,
W. G. Wheeler,	A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush,	A. G. Lobdell,
Simon E. Marx,	Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn,	C. Hernandez,
H. T. Cattam,	O. Elmer,
J. A. Braselman,	J. A. C. Wadsworth,
	A. M. Delavallade.

31janv—1m

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Conformément au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888 :

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	3,728 96	
Primes de rivières	2,782 90	
		$173,663 67
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1889	$49,084 73	
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursées	7,002 79	
Réassurances	8,388 26	
		$93,751 59
Revenu net		$153,937 03
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$103,101 34	
Risques maritimes de 1888	1 276 42	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 07	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,082 02	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3 824 17	
		$155,285 17
		$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes apparténant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir :		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,046 85	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 02	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	
		$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888 :

Argent dans les banques	$37 813 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,864 20; St Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35 813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 07
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles du bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,292 70
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 07
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$358,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75	
Pertes ajustées, payables en 1889	13,696 83	
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75	
		$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police		$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

W. G. Vincent,	H. Laroussini,
E. J. Bobet,	P. Pontz,
C. T. Dugazon,	G. Pitot,
D. Fatjo,	Ad. Schreiber,
H. Gally,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyès.

22janv—1m

Membres Artificiels

Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par A. McDERMOTT, 200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

31 mai—1 an

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS, —Importateur de— VINS ET LIQUEURS —Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest 97 RUE DECATUR.

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

Samedi, 2 février

—ET—

LUNDI 4 FEVRIER

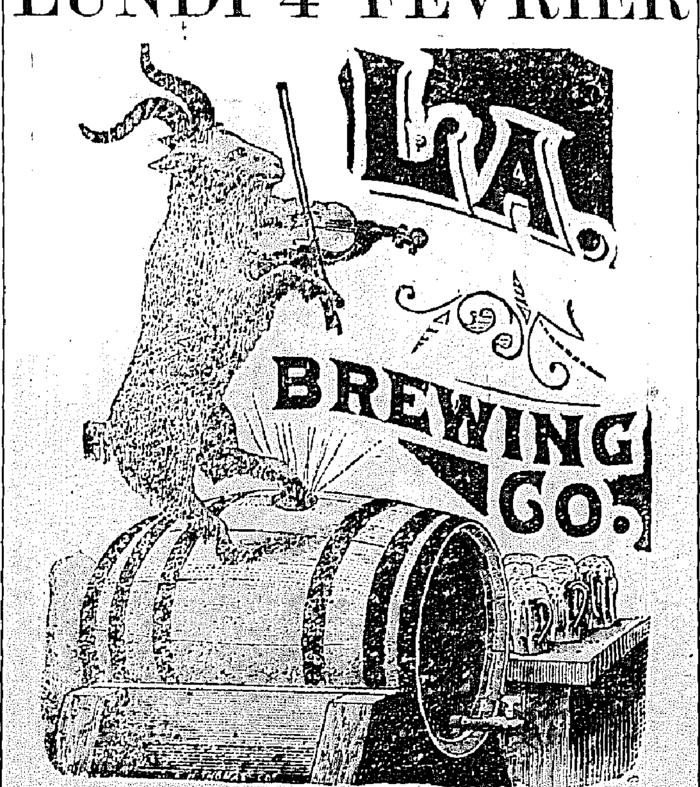

1e fév—31

MICHEL LION & CO.

$2.

Vente Spéciale de Pantalons pour Hommes pendant une semaine seulement.

2000 paires de PANTALONS CASIMIRE, DIAGONAL NOIR et à DESSINS seront vendues 2 DOLLARS SEULEMENT. Ces Pantalons valent de quatre à six dollars chacun.

195, 197, 199 DECATUR,

En face le Marché Français.

13 déc—1 an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES. Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation. Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans. BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1819.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans. Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation, 67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.

1 janv—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE. Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS— Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '88—1an

Téléphone 1140. ÉTABLI EN 1870. P. O. Box 2696.

A. W. MOFFETT. Chantier de bois et moulin à raboter. Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.) Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards", chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre. Manufacture de wagons une spécialité.

28 sept—1 an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ, HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S. Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock. ELKIN & Cie., 98 ...... Rue du Canal ...... 98 TAPIS, Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Ply et Ingrain. CENTRES ORIENTAL De toutes les grandeurs. RIDEAUX, Madras, Crête, Bobinet, Colbert et Nottingham. PERSIENNE D'un genre tout à fait nouveau Etoffes pour Meubles, Brocatelle, Ammur, Raw Silk, etc. CORTICINE, Toile Cirée, Linoleum, FRANGES De tous genres. Le tout à grandes réductions.

24 oct—1an

COLLÈGE D'ORLÉANS, No. 240 RUE ROYALE—NLLE ORLÉANS. Rentrée des classes, 1er Sept. 1888. COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL. Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20. Externat, par mois, de $2 à $6. (Payable d'avance.)

S'adresser à W. E. ROBERT, Directeur.

18janv—1m—dim et jeu

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS. BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1889.

Liste de publication.

Abadie Pierre	Lemerle
Adams George	Licardie Léon
Ainsworth M. L.	Magnon Gaspard Jean
Alpuente Vve	Mailhes André
Benesz Benoit	Médal Léon
Berenguier Jean Antoine	Miton J.
Berjeret Collet Joseph	Morel Louis François Joseph
Besançon Narcisse	Mugel Victor
Caillot Joseph	Paour François
Casse Marie	Pamphile Eugène
Caveiller Lemonier	Perrier Honoré
Courtois Stanislas	Peter Joseph
Dartois Marie	Prevet Lemonnier Vve
Desrigues Jules Ange	Pujo Lesfola
Dubreuil Pierre Arsène	Ribet J. Baptiste
Degrez Ernest Jules	Rossi Joseph Marius
Dothan Léon	Rotoner Léon
Didier Minot	Santin Ernest
Euard Alexandre	Sillan Asiu Pierre
Faur Léon	Stoddard Howell
Gabert famille	Tolédano Mme née About
Garlepied Edmond	Thomassin Auguste
Genoulas Jeanne	Valiche Vve Gustave
Gautrin Jules Louis	Vaumalle Basile
Jan'n François	Vénéti Joseph
Janis Bastien	Vergnole Michel
Lagrandière de Felix Palmède	Violette
Langlés Pierre Louis	Zelle Mme née About
Lébé Jacques	

LETTRES.

Faves Charles	Luquet Charles
Lamon Jean	Pigrenet Jh
Loubeau Jean	Poisson Charles
Manent Mme	Rouart Gaston
Vallet Elisa	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1889.

Le Consul, PAUL DEJARDIN.

Prof. CYRILLE C. THEARD, No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres etc. 14 oct—

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22jan—10f

C. LAZARD & Cie LES ANCIENS ET POPULAIRES Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX. 29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE! Une semaine, commençant Dimanche, 27 janvier 1889. MATINÉES MERCREDI ET SAMEDI. L'acteur populaire et de talent, M. THEO. HAMILTON, Supporté par sa troupe, dans sa version de l'étrange histoire de Stevenson, Dr JEKYLL et Mr HYDE, Telle qu'elle a été jouée par lui à New York, Philadelphie et Baltimore avec un grand succès. "La réalisation la plus parfaite de l'idée de Stevenson présentée par l'entremise de la scène."—N. Y. World. "La meilleure version et la plus grandiosement représentée."—N. Y. Sun. Dimanche, 3 février—Grande attraction. 20jan—

Théatre St-Charles de Bidwell. Dimanche, 27 janvier, et tous les soirs, cette semaine, et matinées jeudi et samedi. Début en Amérique de MONS PHILIPPE SALVINI. Attraction unique consistant en comédies amusantes par des animaux dressés. La troupe la plus nouvelle et la plus originale de merveilles vivantes que l'on ait vue. Directement d'Europe.

100 ANIMAUX DRESSES!

Prix des places :

Gallery	20c
Balcon	25c
" siéges réservés	35c
Parquet	50c
Dress Circle	75c
Siége dans les loges privées	$1 00

100 NOUVEAUTES UNIQUES!

Siéges réservés maintenant en vente. Dimanche, 3 février—Lost in New York. 25 janv—

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE. Ce soir! "LOTTA," Dans MUSETTE. Samedi, seule matinée à 1 p. m. Dernière représentation de PAWN TICKET NO. 210. 31 janv—

THEATRE DE L'OPERA. FREDERIC MAUGE ...... Administrateur Gérant. A la Matinée des Dames, Samedi, 2 février, à midi, LA TRAVIATA. Violetta, Mlle Hervey; Rodolphe, M. Lafarge. Samedi soir, 2 février, à 7 h. 30. 27ème soirée fashionnable de souscription ROLAND A RONCEVAUX. Roland ...... M. Berger. Matinée populaire, dimanche 3 février à midi FREISCHUTZ. Dimanche soir 3 février à 8 h. MIGNON. Mignon, Mme Vandaele; Philine, Mlle Hervey; William Meister, M. Lafarge; Lothario, M. Clarerie.

1er fév—21

CONCERT —Au profit des— DAMES HOSPITALIÈRES DE LA LOUISIANE. Vendredi, 1er Février, au Grunewald Hall.

DAMES PATRONNESSES,

Mlle C. Correjolles, Mme Vve A. Lesseps, Mme E. Bouny, Mme M. Gosselin, Mme J. Peters, Mlle L. Pinac, Mme Lebeuf, Mme G. Feyrat, Mme A. de Mensabert, Mme J. Meunier, Mme E. Daunoy, Mme C. Vatine, Mme E. Da Hart, Mme W. Correjolles, Mme Cabiro, Mme G. Cusachs, Mme Jordy, Mme Prest, Mme Hess, Mlle Pichot, Mlle Alpuente, Mlle E. Vignaud, Mme Faget, Mme Harris, Mme Beltran, Mme F. Gonzales, Mme Baldwin, Mme Aldige, Mme E. Burthe, Mme Lodiger, Mme G. Schmidt, Mme S. Chalaron, Mme S. Lebeuf, Mme L. Kernion, Mme Landry, Mme A. Fortier, Mlle S. White, Mme T. Prudhomme, Mme A. Guesnard, Mme A. Olivier, Mme J. Tuyes, Mme Miltenberger, Mme T. Soniat, Mlle Dessommes, Mme de Buys, Mme Vve E. Guillot, Mme C. Bondousquié, Mme Chambers, Mme Roy, Mlle Dunning, Mme G. Pascal, Mme H. Roehl, Mme Augustin, Mme Lafargue, Mlle Musson, Mme E. Cassard, Mme C. Rivet, Mme J. Pilié, Mlle E. Ducatel, Mlle Gallier, Mme Hyllested, Mme Agabitos, Mme Hernandez.

1er fév—

ROBINSONS MUSEUM THEATRES

La semaine commençant le 31 janv.—Salle des Curiosités—Moncayo, le Jongleur Mexicain. Sicotte & Lawrence, dans leur combat réel avec des Bowie-knives. Lippert, l'homme aux trois jambes. Furarra, l'enclume humain, et autres curiosités sans nombre. Théâtre No. 2—Mlle Evenia avec sa troupe de chiens et de singes savants. Théâtre No 1—Leslie & Ryan avec leur troupe de spécialités. 31janv—

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald & Cie. 18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

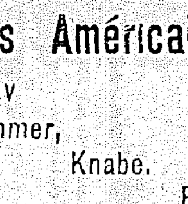

Seul agent pour tous les meilleurs Pianos Américains, Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease, Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE de tous les principaux Editeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLÉANS.

1er oct87—1an

NOUVEAU STOCK PERSIENNES Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils. 23 et 25 rue de Chartres. TAPIS Anglais et Américains aux plus bas prix. CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM. Rideaux Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma. RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES. NATTES DE CHINE De toutes sortes et des dernières nuances. Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'[illegible] pour Rideaux. [illegible]

Salons de billard et café de Miller, Au coin des rues Commune et St-Charles.

Les tables de billard de l'établissement ont été remises à neuf, leurs tapis renouvelés, billes et queues nouvelles.

Salons de poole à quinze billes et de quilles.

La buvette est pourvue des meilleurs vins et liqueurs. Un service poli est assuré.

18 déc—3m

W. G. Coyle & Cie., CHARBON, COKE. Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.

Bureaux 47 rue Carondelet. Chantier: Sur la Levée, [illegible] de la rue Race.

1er sept—6m—dim, mar, ven

RICHARD MILLIKEN, Facteur de Sucre et Marchand Commissionnaire, No. 135 RUE GRAVIER, Nouvelle-Orléans, Lne.

4 déc—2m

A VENDRE.

La propriété No 945 rue Dauphine, entre Pologne et Kentucky, au bas du 3ème district. C'est une résidence vaste, belle et agréable, la maison étant assez grande pour une famille et avec toutes les dépendances nécessaires ainsi que jardin, basse-cour, arbres fruitiers et ornements, etc. Elle offre aussi l'avantage des chars qui passent par la dite rue Dauphine, en montant et en descendant.

S'adresser sur les lieux ou au No 150 rue St-Louis. 25 janv—7f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JANVIER—CLASSE No 120 Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
19	23	2	11	6	63	38	48	35	31	43	10	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 31 Janvier 1889—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans—Coin des rues White et Lafayette—Nlle Orléans, 25 janvier 1889.—La réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie pour l'élection de sept directeurs devant servir l'année suivante aura lieu en ce bureau, LUNDI, 4 février 1889, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

P. COUGOT, Secrétaire.

25 janv—2f

PERDU—Le Livre No 53 "Eureka Homestead Association" pour 5 actions, séries "C".—Le public est prévenu de ne pas acheter ou négocier le dit livre, car j'ai fait application pour qu'on émette le duplicata du Certificat et Pass Book.

Mme MORRIS McGRAW, 420 rue Prytanée.

24janv—24 27—1er fév.

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans 28 janvier 1889.—A une réunion annuelle des actionnaires tenue le 24 décembre passé, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour servir durant l'année 1889.

Hy. Tremoulet,	E. W. Huntington,
A. D. Lanaux,	A. Lambert,
Paul Wendling,	J. B. Vinet,
Félix Laplante,	J. P. Zatarain,
T. Genetelly,	Chas T. Carter,
F. E. Bernard,	P. Lanaux.

Et à une réunion du bureau de la direction tenue ce jour, M. Pierre Lanaux a été unanimement renommé Président et Geo. Lanaux Jr., secrétaire.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

29 janv—7f

Avis.

Il a été perdu une petite chienne (Black and Tan) répondant au nom de "Ruby"; elle a les oreilles coupées et portait au cou un ruban rouge avec une petite sonnette. Une récompense libérale est offerte à qui la ramènera au bureau du journal Franco-Louisianais, 102 rue de Chartres. 27jan—3t PP

Docteur J. R. FAVRE, Office et résidence, 85 Barracks St. Consultations, 10 à 12 a. m. et 2 à 3 p. m.

31 janv—1m

EUGENE BRAQUET Successeur de Pierre Dufort. Entrepreneur de Pompes funèbres 249...... Rue Royale...... 249 Téléphone 710. [illegible]—1 an

Demande de nourrisson.

Une jeune dame, fille de Mme Batto pouvant fournir toutes les recommandations désirables et ayant un enfant de trois mois désirerait trouver un nourrisson. Elle est jeune, robuste et jouit d'une excellente santé. S'adresser rue des Ursulines, entre Bourbon et Dauphine à côté de la pharmacie Barthe.

29 janv—10 f—PP

Mme Jul. Loeffler —EXÉCUTE— OUVRAGES DE PLOMBIER. Pose Appareils à Gaz et à Vapeur. VEND APPAREILS A GAZ, ETC. ETC. 44...... Rue Royale...... 44 Entre Douane et Bienville.

9 déc—5 dim

A vendre.

Toute cette portion de terre située sur la rive est du fleuve Mississipi dans la paroisse Plaquemine, Lne, à environ sept milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et connue comme la station de Quarantaine du Sud Mississipi, ensemble avec toutes les bâtisses et barrières qui s'y trouvent excepté celles portées occupées par l'entrepôt des Etats-Unis et le wharf de clôture. Les dites terres sont de [illegible] arpents de face sur le fleuve, et quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles. De grandes batteries formées en face. Les terres ont des façades élevées et élevées, des [illegible] et derrière à une profondeur de trois arpents et demi sont bien labourées et ayant [illegible] batteries.

Un canal de dessèchement conduit de la façade à un bayou dix-sept pieds de large [illegible]. La terre n'a jamais été cultivée et offre à ses meilleures occasions pour un jardin, une ferme ou une orangerie de vingt cinq acres ou plus comme étendue, et 200 acres de la meilleure terre pour le riz dans l'Etat.

La terre est située à proximité des plus beaux bancs d'huîtres et des meilleurs endroits de pêche de l'Etat et offre les meilleurs avantages pour l'établissement d'une [illegible] pour mettre les huîtres en cas. Les bâtisses sur l'endroit ont deux grandes bâtisses en bois à deux pouvant contenir 150 personnes avec citernes, cuisines et dépendances. Une grande résidence en bois avec six chambres et corridor, galeries, chambre à bain, citerne, hangars pour les vivres, hangar pour les bestiaux et dépendances, quartier pour les cannes avec sept chambres et corridor, un hangar à bateaux et un beau et solide wharf et un atelier de charpentier. Le tout sera vendu aux enchères au plus fort enchérisseur. S'adresser Dr. J. P. Wilkinson président du Bureau de Santé, Nouvelle-Orléans, Lne. 29 jan—1 sem

TROIS CELEBRES MACHINES A COUDRE.

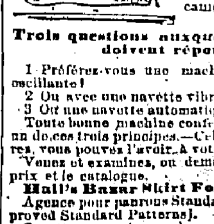

La nouvelle machine automatique Singer, simple. Elle court d'un trait.

Le New Singer Vibrator. Plus moderne, fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.

Le New Singer Oscillator. Elle est parfaite, scientifiquement et mécaniquement.

Trois questions auxquelles les dames doivent répondre.

1. Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2. Ou avec une navette vibrante?
3. Ou une navette automatique avec fil simple?

Toute bonne machine couturière renferme un de ces trois principes.—Celle que vous préférez, vous pouvez l'avoir, à votre choix.

Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.

Hall's Bazar Skirt Forms, à vendre. Agence pour patrons Standard améliorés (Improved Standard Patterns).

Gazettes envoyées par la poste, gratuitement sur demande.

Le Singer Manufacturing Company, 195 rue du Canal. S. E. Rundle, Agent.

1er sept—6m—V C